

# / LE TEMPS DE TRAVAIL REFAIT SURFACE À EDF SA !

avril 2013

*C'EST CE QUI RÉSULTE D'UNE DÉCISION EN DATE DU 10 AVRIL 2013 DU PRÉSIDENT D'EDF.*

## QUELQUES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE . . .

Le 18 septembre 2012, lors du calendrier social arrêté en présence de tous les syndicats, la Direction envisageait l'ouverture d'une prochaine négociation sur ce thème et notamment celui du temps de travail des cadres, qui avait échoué en 2010. L'objectif était de clore cette négociation avant la fin 2012. Cette ouverture a été finalement reportée sans nouvelle échéance.

De même, l'accord récemment signé à la DPI aborde un ensemble de thématiques, mais le temps de travail, par exemple des cadres, sous l'angle explicité dans la décision du Président d'EDF, n'apparaît pas.

À la DSP, un accord « d'harmonisation » sur le temps de travail, a fait un pschitt phénoménal en 2012 et début 2013 compte tenu des reculs qu'il impliquait pour les personnels. La négociation devrait reprendre rapidement.

Parallèlement, on sait que la Cour des comptes, dans la foulée de son rapport sur les rémunérations à EDF SA et ERDF, a un chantier sur le temps de travail dans le groupe EDF. L'objet de la première réunion d'échange entre la direction et les fédérations prévue le 14 mai 2013 portera sur ces rapports. On ignore si le rapport sur le temps de travail sera rendu public et FO s'étonne que la Cour des comptes n'ait pas dénié entendre les syndicats sur ces sujets sensibles.

## PREMIERS COMMENTAIRES SUR LA DÉCISION DU PRÉSIDENT D'EDF

**Premier élément à noter :** le lancement du chantier prévu dans la décision d'EDF ne fait apparaître aucune échéance de négociation.

**Second point, qui est le plus important :** la négociation devra se faire dans le respect de l'équilibre financier, ce qui va limiter d'autant les négociations ! Alors que dans le même temps, il y a eu réduction des taux des avancements au choix et une augmentation des dividendes de 9 %, ce point est inquiétant.

Et ceci d'autant plus que chacun sait que le dossier du temps de travail est un dossier particulièrement sensible, à la croisée des organisations, de la réussite de grands chantiers industriels, équilibre vie professionnelle/vie privée, rémunérations.

**Pour FO, investir dans travailler mieux et être mieux payé, ne doit pas être un tabou !**

**C'est même une exigence de juste retour pour les salariés  
et de garantie d'une meilleure efficacité collective.**

**AVANÇONS**  
*sur l'essentiel*  
**PROTEGEONS**  
*l'indispensable*